



**ATTESTATION ANNUELLE  
D'INSCRIPTION PRÊT AUX  
COLLECTIVITÉS**



**Attestation donnant droit à une inscription ou un renouvellement d'inscription à la  
Médiathèque André Malraux**

Je soussigné :

.....

(\* ) Directeur, Directrice de l'établissement

.....

(\* ) Président(e) de l'association .....

(\* ) adresse de l'établissement, de l'association

.....

.....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

demande à ce qu'une carte collectivité soit établie au nom de l'établissement, de l'association (\*) sous la responsabilité de :

M, Mme .....

Adresse personnelle :

.....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Date de naissance : ..... Ville et pays de naissance : .....

En cas de litige ou de perte des documents, je serais co-responsable avec cette personne des documents empruntés.

N° de carte : .....

**En cochant cette case, vous acceptez que vos données personnelles, mentionnées ci-dessus, soient collectées et conservées par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée au fin de gestion des abonnements et d'information relative à la programmation culturelle de la Médiathèque. A défaut d'acceptation, votre inscription ne pourra être prise en compte**

(\* ) Rayer les mentions inutiles



**ATTESTATION ANNUELLE  
D'INSCRIPTION PRÊT AUX  
COLLECTIVITÉS**



**Attestation donnant droit à une inscription ou un renouvellement d'inscription à la  
Médiathèque André Malraux**

Je soussigné :

.....

(\* ) Directeur, Directrice de l'établissement

.....

(\* ) Président(e) de l'association .....

(\* ) adresse de l'établissement, de l'association

.....

.....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

demande à ce qu'une carte collectivité soit établie au nom de l'établissement, de l'association (\*) sous la responsabilité de :

M, Mme .....

Adresse personnelle :

.....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Date de naissance : ..... Ville et pays de naissance : .....

En cas de litige ou de perte des documents, je serais co-responsable avec cette personne des documents empruntés.

N° de carte : .....

**En cochant cette case, vous acceptez que vos données personnelles, mentionnées ci-dessus, soient collectées et conservées par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée au fin de gestion des abonnements et d'information relative à la programmation culturelle de la Médiathèque. A défaut d'acceptation, votre inscription ne pourra être prise en compte**

(\* ) Rayer les mentions inutiles

Les données personnelles sont conservées 1 an à compter de la fin de validité de votre abonnement ou 1 an après l'extinction des éventuels contentieux.

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage interne de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et ne seront en aucun cas transmises à un tiers sans votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail à l'adresse suivante : [mediatheque@beziers-mediterranee.fr](mailto:mediatheque@beziers-mediterranee.fr).

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter le cabinet DPO SYSTEM, Délégué à la protection des données (DPO) de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, à l'adresse suivante : [juridique@beziers-mediterranee.fr](mailto:juridique@beziers-mediterranee.fr)

Vous disposez de la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour plus d'informations consulter le site MAM, [mediatheque.beziers-mediterranee.fr](http://mediatheque.beziers-mediterranee.fr)

Je m'engage à respecter le règlement de la Médiathèque et à signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail ainsi que la perte éventuelle de la carte.

**Date :** ...../...../.....

**Signatures attestant sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :**

Signature du Directeur, du Président (\*)

Signature du détenteur de la carte

--	--

Cachet de l'établissement

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

*Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.*

(\*) Rayer les mentions inutiles

V9-31/01/2024

Les données personnelles sont conservées 1 an à compter de la fin de validité de votre abonnement ou 1 an après l'extinction des éventuels contentieux.

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage interne de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et ne seront en aucun cas transmises à un tiers sans votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail à l'adresse suivante : [mediatheque@beziers-mediterranee.fr](mailto:mediatheque@beziers-mediterranee.fr).

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter le cabinet DPO SYSTEM, Délégué à la protection des données (DPO) de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, à l'adresse suivante : [juridique@beziers-mediterranee.fr](mailto:juridique@beziers-mediterranee.fr)

Vous disposez de la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour plus d'informations consulter le site MAM, [mediatheque.beziers-mediterranee.fr](http://mediatheque.beziers-mediterranee.fr)

Je m'engage à respecter le règlement de la Médiathèque et à signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail ainsi que la perte éventuelle de la carte.

**Date :** ...../...../.....

**Signatures attestant sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :**

Signature du Directeur, du Président (\*)

Signature du détenteur de la carte

--	--

Cachet de l'établissement

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

*Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.*

(\*) Rayer les mentions inutiles

V9-31/01/2024